

/DA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-431 du 27 Décembre 1994

Portant approbation du Budget Prévisionnel actualisé de l'Office des Postes et Télécommunications du Bénin pour l'Exercice 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988, relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994, portant Composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 91-271 du 17 Décembre 1991, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU Le Décret N° 89-156 du 25 Avril 1989, portant approbation des Statuts de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin et fixant sa dotation en capital initial ;
- SUR Rapport du Ministre de la Culture et des Communications ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Novembre 1994 ;

SECRET :

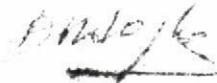
Article 1er.- Est approuvé le Budget Prévisionnel actualisé de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin, pour l'exercice 1994, tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 Décembre 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLÔ.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouver-
nementale et de la Défense Nationale,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,

Le Ministre de la Culture et des
Communications,



Robert TAGNON.-



Fassassi YACOUBOU.-

Ministre/interimaire

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MCC 4 MPRE 4 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-
INSAE 3 BCP-CSM 2 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-